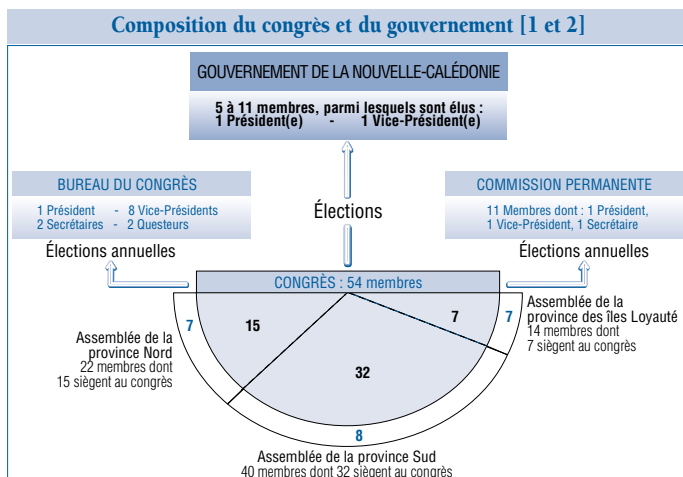


## 3.2 Structures institutionnelles (1)



### Composition et organisation du gouvernement élu par le congrès en 2009 [3 et 4]

M. Philippe Gomes, Président, est chargé des mines, de l'énergie et du transport aérien international.

M. Pierre Ngaiohni, Vice-Président, est chargé de la formation professionnelle.

M. Bernard Deladrière est chargé du budget, de la fiscalité et de l'économie numérique.

M. Jean-Louis D'Anglebermes est chargé de l'écologie, du développement durable, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

M. Simon Loueckhote est chargé de la fonction publique.

Mme Déwé Gorodey est chargée de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté.

M. Jean-Claude Briault est chargé de la jeunesse et des sports.

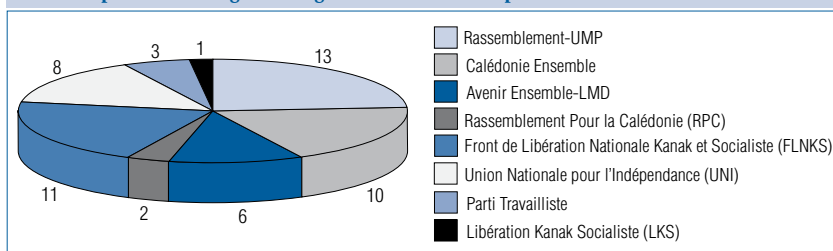
M. Philippe Germain est chargé de l'économie, de l'industrie et du travail.

Mme Sonia Backes est chargée de l'enseignement.

M. Yann Devillers est chargé des infrastructures publiques et du transport aérien domestique, terrestre et maritime.

M. Philippe Dunoyer est chargé de la santé, de la famille, de la solidarité et du handicap.

### Répartition des sièges du congrès suite aux élections provinciales du 10 mai 2009 [5]



**SOURCES** [1] Loi organique n°99-209 et loi ordinaire n°99-210 du 19 mars relatives à la Nouvelle-Calédonie, JONC n°7363 du 24 mars 1999. [2] Règlement intérieur du congrès, délibération n°9 modifiée du 13 juillet 1999 portant règlement intérieur du congrès de la Nouvelle-Calédonie, JONC n°7395 du 20 juillet 1999. [3] Délibération n°1 du 28 mai 2009 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, JONC n°8329 du 28 mai 2009. [4] Délibération n°2009-23D/GNC du 15 juin 2009 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration, JONC n°8336 du 18 juin 2009. [5] Congrès de la Nouvelle-Calédonie.